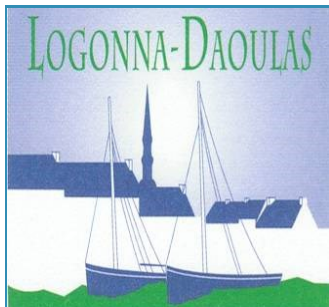


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna-daoulas.bzh



LOGONNA-Infos

Novembre-Décembre 2019

N° 342

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

Lundi : 13h30 -17h - Du mardi au vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h (fermeture mercredi après-midi) - Le premier samedi du mois : 9h - 12h

*« Gortozit an noz evit lavaret eo bet kaer an deiz »
Attendez la nuit pour dire que le jour a été beau*

LOGONNA-DAOULAS



Marché DE L'AVENT

ARTISANAT
PRODUCTEURS
LOCAUX

**30
NOV**

10/18h

MOMENT CONTÉ À 16H00
ANIMATIONS ORGUE
DE BARBARIE ET CIRQUE
PÈRE NOËL

► Sommaire

- 2 - Communiqués de mairie**
- 4 - Les Services Techniques**
- 6 - Action sociale**
- 7 - Enfance – Jeunesse**
- 8 - Commémoration**
- 9 - Patrimoine**
- 10 - Animations**
- 12 - Agenda**

► Numéros utiles

Mairie : 02 98 20 60 98

Bibliothèque : 02 98 20 66 29

Ecole : 02 98 20 68 59

☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15

☎ **INFIRMIERS** :

SALAÛN-CALVEZ /TOURNELLEC :

02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50

MILIN-DENMAT/ LE GALL: 02.98.20.60.62

☎ **KINESITHERAPEUTE** :

Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20

☎ **TAXI** : Antoine Taxi : 06.84.60.28.05

☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37

☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77

☎ **VIGIPIRATE** : 17

☎ **GENDARMERIE** : 17 **POMPIERS LE FAOU** : 18

☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16

☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7) et 24h/24h)

☎ **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 (24h/24h)

☎ **EDF** : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)

☎ **GDF** : (sécurité) : 02 98 02 02 22

☎ **PÔLE SOCIAL** (Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ **CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62

☎ **Centre de Planification et d'Education Familiale** :
02 98 21 80 20

► Services pratiques

■ LA PAROISSE - Horaires des messes

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas.



► Les samedis à 18h dans les autres paroisses
2 novembre à Saint-Urbain, 16 novembre à Irvillac, 30 novembre à Logonna-Daoulas, 7 décembre à l'Hôpital-Camfrout, 14 décembre à Saint-Urbain. Veillée de Noël le 24 décembre à 19h à Daoulas, Jour de Noël à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout et Samedi 4 Janvier à Logonna-Daoulas.

► Vie économique

► Local affecté à la boulangerie

"Suite à la cessation d'activité de la boulangerie, la Municipalité est dans l'attente des formalités liées à la liquidation. Aucune intervention n'est possible avant que cette opération ne soit effectuée. La commission économique travaille sur ce sujet afin de permettre la mise en place d'une nouvelle activité dans cet espace commercial."

► LES PLAISIRS D'ILLY - Traiteur et plats cuisinés -

Plateaux de fruits de mer, tapas apéritifs, mignardises sucrées ou menu complet. La carte des fêtes sera disponible à partir du 18/11. Tous les jours, plats cuisinés au Proxi de l'Hôpital-Camfrout, ou en livraison s/commande à domicile.

Pour toute réservation ou information :

06 43 63 51 49 / lesplaisirdilly@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/lesplaisirdilly.fr/>

► Bar-tabac « Le Celtic »

Horaires d'hiver à partir du 1er octobre

Du mardi au jeudi : 7h30/12h30 - 16h30/20h

Vendredi : 7h30/12h30 - 16h30/22h

Samedi : 9h/13h30 - 17h/22h

Dimanche : 9h/13h30 - 17h/20h30

Dépôt de pain et possibilité de passer vos commandes de gâteaux, pains ou viennoiseries.

5, rue ar Mor - 09 80 41 55 64 / 06 19 95 06 09

► Correspondants locaux

Ouest-France : Nelly Tonnard

06 51 79 16 32 / tonnardn@gmail.com

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas 21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / mairie.logonnadaoulas@orange.fr / www.logonna-daoulas.bzh

Directeur de la publication : Gilles Calvez, Coordinatrice : Brigitte Deniel

Conception-réalisation : Catherine Stéphan et Brigitte Deniel Impression : Copia

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - www.logonna-daoulas.bzh

► Demandes d'urbanisme

Déclarations préalables			
LE MONZE Gwénolé	Kervaden	Création de 3 ouvertures	09/09
JOURNE J. François	14, Kervella	Transf. porte garage par fenêtre	10/09
ABENDROTH Ulrich	11, rte de l'anse du Bourg	Garde-corps	24/09
BRODU Ophélie	22, rue de Kerliver	Extension	26/09
LE RHUN J. Jacques	14, Gorrequer	Rénov. maison	03/10
LEOCAT André	12, Garrec Ven	Rénov. cabanon	04/10
LE RHUN J. Jacques	8, Gorrequer	Rénovation hangar	14/10
MAHE Anthony	14, Guernevez	Chang. porte d'entrée	18/10
LE RHUN J. Jacques	8, Gorrequer	Rénov. maison	28/10

Permis de construire			
Mairie Logonna	L'église	Portes église	24/09
GIRAULT Christophe	2, Quenecadec	Garage	15/10

► Etat-Civil

Naissances

- Soane HEMON TRIVIDIC née le 13 août 2019 à Landerneau.
- Hugo VATAN né le 23 septembre 2019 à Brest.
- Agathe LAUTREDOU née le 6 octobre 2019 à Brest.

Mariages

- Julien BLEUNVEN et Katell LE SONN mariés le 23 août 2019 à Logonna-Daoulas.
- Ronan SCOLAN et Charlotte DECOSTER mariés le 7 septembre à Logonna-Daoulas.

Décès

- Michel LE DEM décédé le 13 septembre 2019 à Logonna-Daoulas.
- Yvon LE GENT décédé le 10 septembre 2019 à Brest.

**Le Maire, les Elus et le personnel municipal
vous souhaitent de bonnes et heureuses
fêtes de fin d'année.**

**Le Maire présentera ses vœux
le 18 janvier 2020, à la salle Kejadenn.**

► Nuisances sonores

« Troubles de voisinage »

Dans le Finistère, l'arrêté préfectoral n°2012-0244 du 1er mars 2012 porte réglementation des bruits de voisinage dans le département.

Il est notamment rappelé, article 2, que « tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Sont considérés comme des bruits de voisinage :

- Les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité,
- Les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou par les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause. »

Des aboiements intempestifs, réitérés, constituent un trouble anormal de voisinage.

► Ordre du jour du conseil municipal du 30 septembre 2019

► Affaires générales

- Motion « Choucas des tours »

► Affaires financières :

- Plan de financement travaux église
- Adhésion groupement de commandes
- Attribution d'une indemnité au receveur municipal
- Attribution subventions 2019

► Affaires diverses

- Propositions de Finistère Habitat pour les logements place St Mona et maison Kernéis.
- Fermeture de la boulangerie

L'intégralité des conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage à la mairie ou sur le site internet

Prochains conseils municipaux

- 25 novembre
- 16 décembre

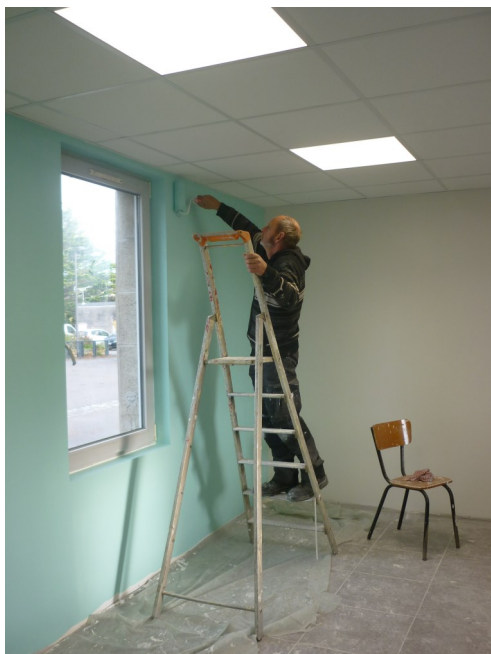
L'activité des services techniques

Le programme de travaux de curage de fossés et d'arasement des accotements, visant à évacuer les eaux pluviales des abords de la chaussée, sont terminés. La dernière passe de fauchage des accotements est en cours. Une canalisation d'eaux pluviales défectueuse a pu être remplacée sous chaussée à Roscurunet.

La cale de Penfoul a été renforcée dans sa partie basse pour faciliter l'accès aux embarcations.

Les travaux de réfection des communs de l'immeuble de l'ancienne boulangerie sont également commencés.

Pour accompagner le projet du skate park, l'aire de jeux de tennis de table a été entièrement refaite. Un brise vent sera installé prochainement. La haie de cyprès située entre les 2 terrains de foot, sera supprimée prochainement. Cette haie, dégarnie et abîmée par le temps, était devenue potentiellement dangereuse en plus d'être particulièrement difficile à entretenir.



Rénovation du rez-de chaussée de la salle des Anciens

Après le carrelage et le remplacement de la porte d'entrée, l'isolation, le doublage des parois et la mise en place du faux plafond sont actuellement en cours. Dans ce cadre, l'éclairage et les installations électriques seront également rénovés. Un vidéo projecteur fixe sera également installé pour faciliter le déroulement des réunions dans cet espace. Enfin, la porte issue de secours donnant sur la rue Ar Mor sera remplacée. Les agents des Services Techniques interviendront ensuite pour la mise en peinture des murs. La nouvelle salle devrait pouvoir être de nouveau utilisable à compter du 12 novembre.

Une seconde phase de travaux concernera la réfection de la partie cuisine. Elle sera réalisée par les agents des Services Techniques.

De nouveaux marquages au sol

Afin de sensibiliser les usagers de la route, les Services Techniques ont peint un marquage horizontal « 30 » km/h à l'entrée des zones de circulation concernées par ces limitations de vitesse.

Cette nouvelle action s'inscrit dans la continuité de la démarche visant à renforcer la sécurité sur notre territoire.



Evolution de la signalisation directionnelle

Une réunion de concertation avec les acteurs économiques et touristiques de notre commune a permis d'évoquer le projet d'évolution de la signalisation directionnelle. 5 à 6 panneaux grand format seront implantés aux endroits stratégiques de la commune et permettront aux usagers de se repérer sur un secteur géographique précis. En parallèle, les panneaux directionnels feront l'objet d'un remaniement. De nouveaux modèles seront prochainement mis en place à titre expérimental au niveau du carrefour de la forge.

Réfection de la route de l'Argoat

Ces travaux, réalisés pour partie dans le cadre de la garantie suite aux dégradations de l'ancien revêtement, seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront. Ils devraient durer une journée environ. L'écluse située au droit du lotissement de Goarem Nevez sera élargie.



L'équipe des Services Techniques et les élus présents pour la réception du nouveau tracteur

Arrivée d'un nouveau tracteur

Le vieux tracteur Renault a rejoint au printemps dernier la Pologne après 25 ans de service et 7500 heures de travail. Les frais d'entretien étant de plus en plus élevés, la municipalité a choisi de le remplacer cette année, dans la continuité du renforcement des moyens dédiés aux interventions réalisées en régie par les agents des services techniques. A l'issue de la mise en concurrence des fournisseurs, un nouveau tracteur plus puissant a été livré le 15 octobre par SOFIMAT. Cet engin sera notamment affecté au fauchage des accotements et devrait permettre de gagner du temps.

Réunion de concertation sur la circulation route du Bendy

Les données issues du radar pédagogique ont servi de base aux échanges entre riverains et élus, sur les problématiques liées à la circulation sur la route du Bendy (à partir de Beg Avel). Des solutions sont à l'étude.

Enfouissement des réseaux ENEDIS

Les travaux se terminent. Les entreprises doivent maintenant s'affairer à la réfection définitive des tranchées. Les conditions météorologiques défavorables de ces dernières semaines empêchent le déroulement initial de ces interventions qui doivent être réalisées dans de bonnes conditions. Les entreprises vous remercient de votre compréhension et de votre patience.

Point sur la construction de 4 logements sociaux Finistère Habitat centre bourg

En partenariat avec la commune, Finistère Habitat a lancé depuis plusieurs mois un projet de construction de 4 logements sociaux : 3 logements au niveau de l'ancienne poste qui serait démolie, 1 logement place Saint Mona dans le bâtiment situé en face de la bibliothèque. Les études ont pris un peu de temps mais le résultat de la récente consultation des entreprises ne permet pas au bailleur de financer ce projet dans sa dimension initiale.

Le Conseil Municipal devra donc prochainement se prononcer pour un projet modifié : construction des 3 logements avec cession gratuite du foncier (au lieu d'une vente pour un montant de 15 000€) avec en parallèle, l'abandon du projet place Saint Mona.

REMORQUE DECHETS VERTS



NOVEMBRE

2/11 : TERRAIN DE FOOT
9/11 : PLACE DU MARCHÉ
16/11 : KERJEAN-KERLIVER
23/11 : LE COSQUER
30/11 : GORREQUER

DECEMBRE

7/12 : LE MENGLEUZ
14/12 : TERRAIN DE FOOT
21/12 : PLACE DU MARCHÉ
28/12 : KERJEAN-KERLIVER
04/01 : LE COSQUER

Pôle de santé

Depuis le départ du docteur Briant en septembre dernier, notre commune ne dispose plus de médecin généraliste. Les démarches entreprises depuis plusieurs mois n'ont hélas pas abouti à ce jour. Par délibération en date du 25 mars 2019, la commune a accepté de vendre à prix très préférentiel (5€/m²), une partie du parking situé au niveau de l'Agospace et du skate-park, à la société Créadimm Santé, spécialisée pour porter des projets de création de pôle de santé à l'échelon communal.

Concrètement cela se traduit ainsi : l'entreprise démarche des professionnels de santé en leur proposant de mettre à leur disposition des locaux neufs, sur mesure, en lien avec la nature des activités, au sein d'un pôle de santé pluridisciplinaire : soins infirmiers, médecines générales et spécialisées, kinésithérapie, psychologie, podologie, orthophonie, etc... avec des possibilités de mutualisation des espaces, des secrétariats, des parkings. Les professionnels intéressés auraient alors deux choix : la location ou l'achat d'une partie du bâtiment. Une première réunion s'est tenue en mairie le 2 octobre dernier en présence des élus et de plusieurs professionnels potentiellement intéressés. Le projet se poursuit aujourd'hui et la société recherche en parallèle, un cabinet d'architecture motivé par la construction d'un bâtiment de cette nature. La réussite d'une telle opération est étroitement liée aux partenariats entre les professionnels de santé et la société Créadimm Santé, la commune n'intervenant pas sur le volet financier puisqu'il s'agit d'un projet 100% privé (à l'exception de la vente du terrain).

En attendant l'évolution fructueuse de ce dossier, la Municipalité envisage de créer au sein de l'ancien cabinet médical, propriété communale, un second cabinet de médecin pour favoriser et faciliter l'installation de 2 médecins. Ce choix stratégique vise à répondre aux attentes des jeunes généralistes, qui d'une manière générale, ne souhaitent plus s'installer seul comme pouvaient le faire les professionnels de la génération précédente.

Restera ensuite à trouver deux praticiens qui pourraient rejoindre, à terme, le pôle de santé nouvellement créé.

Repas des Anciens

Comme chaque année, la Municipalité et le CCAS invitent les personnes de plus de 70 ans à partager un repas suivi d'une animation musicale. Cette année, le traiteur logonnais « Les Plaisirs d'Illy » réglera les convives et l'animation sera assurée par « Ru Pé Du ».

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 22/11. Les invités sont attendus à 12h00 à la salle Kejadenn.

Une boîte de chocolat sera remise début janvier aux Logonnaises et Logonnais âgés de plus de 90 ans ne pouvant assister au repas des aînés.

Sortie en barge

Le CCAS de Logonna-Daoulas a organisé le 7 septembre 2019, une sortie à bord de la barge du Centre Nautique de Moulin-Mer pour 13 personnes. La barge est équipée pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

La sortie sur l'eau d'une durée de 3 heures, a mené les participants jusqu'au pont de Térénez en passant par le cimetière des bateaux et Landévennec. L'après midi a été rythmée par les histoires des uns et des autres, un chanteur très en forme et la visite d'un dauphin. Certains ont pu s'initier à la conduite de la barge accompagnés par la monitrice du Centre Nautique. Au retour, un goûter a été partagé sous le soleil, au Centre de Moulin Mer.





Samedi 12 octobre se sont déroulées les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes 2019/2021. Ce Conseil est composé de 12 jeunes répartis en 4 groupes de 3 sièges par niveau :

CE2 : Jeanne DUVAL, Tom JACQUET, Jeanne TURCHI
CM1 : Charlie BERTELLE, Lou COIC GOURVES, Maximilien THINET
CM2 : Fantine JANISZEWSKI, Lucie NADEAUD, Lili-Rose SCORDIA
6ème : Camille MEENS, Aénor SIMON, Elise TURCHI



La création d'une nouvelle activité : le skate-park

Les douze jeunes élus sortants avaient choisi de mener le projet de création d'un skate-park. Celui-ci a vu le jour au mois d'octobre. Un fois le projet voté, une procédure de consultation a été lancée et deux entreprises ont été retenues pour les travaux. L'entreprise Colas a réalisé la plateforme d'environ 300 m² destinée à recevoir les modules (lanceur courbe, rail de grind, fun box ½ pyramide) installés ensuite par l'entreprise bretonne Camma sport. Ce projet a coûté 55 000€.

La Municipalité félicite Ewen, Lili-Rose, Margot, Aénor, Hugo, Camille, Tanguy, Yasmine, Sarah, Marie, Marceau et Zaig pour leur investissement.



Un réel investissement des jeunes

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur commune, d'être écoutés, entendus... Valoriser leurs capacités à faire, à construire... C'est à partir de cette prise de conscience que des projets naissent tel le skate park de Logonna-Daoulas.

Lors de l'inauguration, un collectif de jeunes du pays de Daoulas, « les Asticots skateurs », accompagné par Log'Ado a proposé une animation graff et skate.

Nul doute que ce bel outil permettra aux jeunes de se retrouver et pourquoi pas de créer de nouveaux projets !!

Nazeem et Fred, graffeurs brestois, devant leur réalisation qui sera prochainement accrochée au skate-park

► L'école

Depuis le mois de septembre, les six classes de l'école reçoivent **Rozenn Le Doaré** de l'Ecole des Musiques du Pays de Loperhet. Sur un thème proposé par les enseignants, cette intervenante sensibilise les enfants à la musique et les prépare à présenter un spectacle musical qui sera dévoilé aux parents vendredi 13 décembre à Kejadenn.



LOG'ADO

L'association LOG'ADO proposera des animations durant les vacances de Noël : du lundi 23 au vendredi 27 décembre. Elle sera fermée du 30 décembre 2019 au 7 janvier 2020 inclus. Le programme sera adressé par mail aux adhérents début décembre et également visible sur le site internet de Log'ado : www.logado.fr. Les adhésions à l'association sont possibles toute l'année :-)

Pour plus de renseignements :
Karine GUEDES : 06 77 17 93 07
Site internet : www.logado.fr



Les jeunes lors de la rencontre multisports pendant les vacances de la Toussaint © le Télégramme

Commémoration

Inauguration de la stèle en mémoire des Anciens combattants, et commémoration du 11 novembre

L'hommage à tous les Morts de tous les conflits se déroulera selon le programme suivant :

10h15 : rendez-vous pour la cérémonie à Logonna, collecte du "Bleuet de France".

Présentation et inauguration de la Stèle en hommage à tous les Anciens Combattants de tous les conflits de Logonna.

La Stèle sera installée à côté de la statue du Poilu, face au monument aux Morts. Dépôt de gerbe et recueillement.

Puis devant le Monument aux Morts, un mot sur la libération de Logonna en août 44 et sur le 11 novembre.

Dépôt de gerbe, recueillement et Minute de Silence.

11h00 : rendez-vous près du porche à Daoulas, cortège jusqu'au monument aux Morts, présentation de la commémoration.

Un mot sur la libération de Daoulas et sur le 11 novembre. Dépôt de gerbe, recueillement, minute de silence et Sonnerie aux Morts.

Lecture de messages et clôture de la commémoration par la Marseillaise.

Mot de remerciement de M. Le Maire, invitation au verre de l'amitié à la Mairie.

Repas pour les Anciens Combattants au "Valy" à l'issue du verre de l'amitié, inscription auprès de François Yvinec : 02 98 20 60 73 ou André Ségalen : 02 98 20 71 21.

Ramine, artiste brestois, réalise un travail d'enquête sur la goélette « Notre Dame d'Étel », la troisième goélette de la Marine Nationale, entre 1946 et 1955 (ex AESIOS II et ex DUKRINVA).

C'est une Goélette motorisée, longueur 29.90 m, largeur 6.18 m, jauge brute 171 tx, jauge nette 34.43 tx

Cette ancienne goélette franche, bateau-pilote d'Ostende, a été construite en 1913. En 1922, elle est rachetée par un armateur de Lorient qui l'utilise comme bateau de pêche en Gascogne. Elle devient déjà Notre Dame d'Étel. En 1926, elle est rachetée par un chansonnier parisien du nom de Pollet pour la transformer en yacht ; elle est renommée Durkinva. En 1936, elle est achetée par la famille Lamy, armateur de Caen, qui l'utilise comme yacht en Méditerranée. La goélette devient Aesios II. Après la mort de son époux, madame Lamy se marie avec l'égyptologue René Schwaller de Lubicz. Ils se rendent en Egypte pour des travaux de recherche. En 1937, le bateau obtient le guidon du Yacht Club de France.

Le navire est réquisitionné à Beyrouth le 1er novembre 1939 et affecté à la flotte du Levant en tant que patrouilleur immatriculé P101. Il est dé-réquisitionné le 10 juillet 1940. Saisi par la Royal Navy en août 1941, il est transféré aux Forces Navales Françaises Libres. On le renomme Notre Dame d'Étel. Armé d'un équipage hétéroclite (libanais, breton, uruguayen, annamite), le patrouilleur est armé de plusieurs mitrailleuses et canons anti-aériens et réalise des opérations corsaires, de renseignement et de bateau-piège dans tout le Levant. Son premier commandant est un Capitaine de Corvette polonais W.A Kosianowski Lorenz, le deuxième est l'EV Paul Antoine Lota et le troisième est probablement l'EV Jean Albert Robin.

La documentation indique que la goélette « sera rendue à la vie civile en 1946 » mais on la retrouve à l'École des Manœuvres entre 1946 et 55. En fait, elle a été rachetée par la Marine. Elle navigue de conserve avec les deux goélettes de l'École Navale que nous connaissons toujours aujourd'hui. Elle sera retirée du service et son N° de coque condamnée est Q53.

Après cela on perd sa trace. A-t-elle été démolie ? Revendue aux domaines ? Navigue-t-elle toujours ? Un témoignage évoque sa présence en fond de Penfeld dans les années 60.

D'autres témoignages font état d'un de ses derniers commandants en la



personne de M. Capitaine de Logonna-Daoulas, ancien FNFL. Il est également fait allusion à des haltes de ce navire à Logonna pour débarquer des Scouts marins en 1949. Était-ce à Moulin-Mer ou à Pors-Beac'h ?

Ramine est à la recherche de tous documents, photographies et témoignages concernant ce bateau, ses différents équipages et les marins formés à son bord.

Le but est de monter une exposition en utilisant les documents et les anecdotes, de créer des peintures comme celles de son répertoire et peut-être d'éditer un livre sur l'histoire de cette unité oubliée de notre Marine.

Vous pouvez contacter Ramine : raminedebrest@gmail.com ou 06.54.22.03.66, ou passer lui rendre visite à l'atelier à Brest au 64bis rue d'Aiguillon/Atelier Ramine, ou vous adresser à Sylvie Peteau à la mairie.

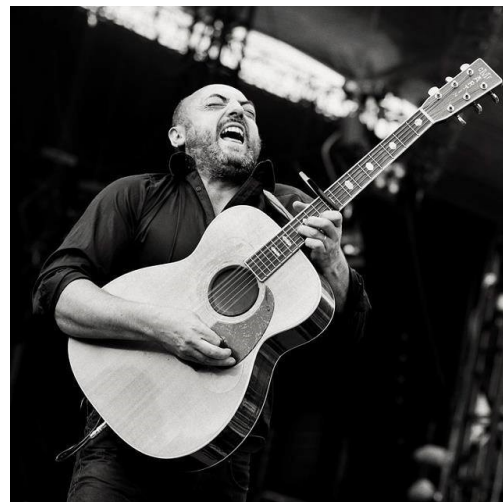
« **Bec'h Dei !** »

Samedi 14 décembre

Soirée organisée par l'association K'art Bout'in

Soirée concert mêlant musiques Celtiques et actuelles. Trois groupes seront présents pour vous faire danser, chanter et partager un moment de convivialité.

Seul en scène, **Jean-Charles Guichen** a la guitare qui rock (photo). Ce guitariste héros de la gavotte ou de la gigue effrénée nous livre son spectacle « Le solo de l'Ankou », avec des compositions originales et d'inspiration traditionnelle, où virtuosité et énergie rock se côtoient.



« **Kanal Law** » c'est quatre musiciens au répertoire original chanté en français et en breton. Des bonnes ondes, du chant, un savant mélange de reggae, de trad', de slam et de rock celtique, qui vous invite à communiquer, échanger, voyager et garder bien vivantes les cultures populaires à travers le monde.



« **Tek Mao** » c'est le mix qu'ont créé trois copains d'enfance, alliant bombarde, cornemuse et de la bonne grosse techno du terroir ! Les influences de « Tek Mao » sont éclectiques et rustiques à la fois, résultant d'une volonté assumée de représenter la « culture du maill' », autrement dit culture du labeur bien ancrée en Finistère Nord, à base de sonorités évoluant hors des sentiers battus.

Salle Kejadenn - 18h à 1h - Buvette et restauration sur place - Entrée 10€

■ ■ Retour sur les 20 ans de la Biblio



Le 5 octobre dernier, la Biblio a fêté ses 20 ans. Une journée qui restera gravée dans la mémoire des bénévoles et du public.

Ateliers, jeux, lecture, musique, tout était réuni pour que l'ambiance soit culturelle et festive. La Biblio remercie la Municipalité pour sa participation à cette journée et le public pour sa fidélité.

Prochain rendez-vous de la Biblio :
Dimanche 17 novembre « Fête des jeux »
10h-18h - Salle Kejadenn
Entrée libre

■ ■ Le marché de l'Avent

La commune de Logonna organise son marché de l'Avent. Une trentaine d'exposants investiront la salle Kejadenn pour le plaisir des sens : produits du terroir, bières artisanales, rhum, épices, chocolat, fraises, crêpes et galettes...mais aussi de l'artisanat d'art : céramique, bijoux, vêtements, bougies, articles de mode...

Des conteurs et illustrateurs, une maquilleuse, des associations Logonnaises (Avec Toi Margot, Secours Catholique...) et la participation des enfants de l'école.

Buvette et vente de douceurs assurées par l'APE ainsi qu'une restauration à partir de 11h30, s/place et à emporter, cuisinée par le traiteur local « LES PLAISIRS D'ILLY ».

Samedi 30 novembre 10h à 18h Salle Kejadenn

Renseignements : mairie de Logonna ou à Sylvie Peteau : sylvie.peteau@ac-rennes.fr



Atelier d'arts plastiques

Le 30 novembre, jour du marché de l'Avent, un nouvel atelier d'arts plastiques animé par Hermine Bathany sera organisé.

10h à 12h - Salle des Anciens

Gratuit - limité à 12 participants

Inscription :

sylvie.peteau@ac-rennes.fr ou

mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Moment conté

Par Delphine Louvion

16h00 sur la scène de Kejadenn

■ ■ Les Emotions Artistiques

« Les Emotions artistiques » ont, pour leur quatrième édition rencontré un accueil enthousiaste et chaleureux du public.

Tous les après-midis, les visiteurs ont pu échanger avec des artistes, admirer et apprécier des photos, des toiles figuratives, des marines, des gravures ou encore des toiles semi abstraites...

La fresque des enfants, réalisée lors de l'atelier d'arts plastiques pendant les vacances, exposée dans le hall, ainsi que tous les travaux des élèves de l'école de Logonna n'ont pas manqué de susciter commentaires et éloges. Nombre d'entre nous ont été surpris par la créativité et l'imagination des enfants.

La Commune remercie cordialement Janine Le Cann et François Le Moigne qui se sont associés à l'organisation de ce salon, ainsi que tous les enfants, Hermine Bathany et les enseignants pour leur participation et leur investissement.

Beaucoup de féerie, de rêve apportés dans ce tourbillon contemporain et d'émotions partagées...



Les rendez-vous festifs et culturels

Mercredi 13 novembre

Conférence « les landes des monts d'arrée »

Asambles - Tous les détails page des assos
Salle Kejadenn - 18h30 - Entrée libre



Dimanche 17 novembre

Fête des jeux

Bibliothèque - Tous les détails page des assos
Salle Kejadenn - 14h à 18h - Entrée libre



Samedi 30 novembre

Marché de l'Avent

Tous les détails page 11
Salle Kejadenn - 10h à 18h - Entrée libre



Dimanche 24 novembre

Théâtre « La salle de bains »

Les Saltimbanques - Tous les détails page des assos
Salle Kejadenn - 15h - Entrée au chapeau



Sapin malin !

**POUR QUE VOTRE SAPIN
CONTINUE À BRILLER,
FAITES LE BROYER !**

SAM. 04 JANV.

LOPERHET (9H-12H)
AIRE DES DÉCHETS VERTS
(RUE DE COADIC VIHAN)

**LOGONNA-
DAOULAS** (14H-18H)
PLACE DU MARCHÉ

MER. 08 JANV.

IRVILLAC (9H-12H)
PARKING SALLE
POLYVALENTE

SAINT-THONAN
(14H-18H) PARKING
À DÉFINIR

SAM. 11 JANV.

LANDERNEAU
(9H-12H & 14H-18H)
FAMILY



Dimanche 1er décembre

Repas des Anciens

Tous les détails page 6
Salle Kejadenn - 12h00



Mercredi 11 décembre

Conférence

Asambles - Tous les détails page des assos
Salle Kejadenn - 18h30 - Entrée libre



Vendredi 13 décembre

Spectacle de l'école

Salle Kejadenn



Mercredi 14 décembre

Concerts « Bec'h Dei ! »

K'art Bout'in - Tous les détails page 10
Salle Kejadenn -